



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE EN VUE DE LA PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

**Identification du maître
d'ouvrage :**

Mairie de Chavenay
1 place de l'Eglise
78 450 CHAVENAY

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire
Courriel : marches.publics@chavenay.com
Tél. 01 30 54 31 70
Fax 01 30 54 49 33

**Description de
l'opération /
Lieu d'exécution /
Montant prévisionnel des
travaux /
Contenu de la mission
confiée :**

Marché de maîtrise d'œuvre passé dans le cadre d'une opération de :

Réalisation d'un bâtiment neuf dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Localisation : Stade Véniel - rue des écoles – 78 450 CHAVENAY ;
- Description de l'opération :

Le marché est un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation d'un court de tennis couvert, d'une halle de sport 17 x 35 et d'une salle d'arts martiaux et annexes d'environ 120 m².

La construction sera un seul et unique bâtiment comprenant les éléments suivants :

- un court de tennis 17m x 35m, hauteur suivant gabarit de jeux définit par la FFT.
- Une halle multisports 17m x 35 m hauteur libre 7 m sous poutre et tout obstacle, permettant la pratique du tennis, du hand-ball, du volley, du basket au niveau scolaire.
- Une salle d'arts martiaux de 64 m²
- Deux vestiaires de 10 m² accessibles aux PMR, équipés de bancs et de patères.
- Deux sanitaires de 3 m² accessibles aux PMR équipés d'un WC et d'un lavabo.
- Un hall d'entrée et un espace de distribution de 10 m².
- Un local de stockage de 15 m².
- Un local technique de 5 m²

- Montant prévisionnel des travaux : 800 000 € H.T. ;

- Date de livraison souhaitée : Fin 2013.

Contenu de la mission confiée : mission de base MOP « bâtiments neufs »

Compétence souhaitée : architecte

**Description de la
procédure :**

Procédure adaptée en application des articles 28 et 74-II du Code des marchés publics, issu du Décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006

**Contenu du dossier de
candidature et d'offre :**

Le contenu de chaque dossier est indiqué dans le règlement de consultation.

Critères de sélection des candidatures et des offres :

Critères de sélection des candidatures :

Ne seront pas admis à participer à la suite de la procédure adaptée les candidats :

- qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions de l'article 43 du décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,
- qui produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics, sous réserve des dispositions du 1^{er} alinéa de l'article 3.1 du règlement de consultation.

Critères de sélection des offres :

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants :

Critère 1	Valeur technique de l'offre	60 %
Sous-critère 1.1	Méthodologie particulière proposée et organisation de la mission	20 %
Sous-critère 1.2	Adéquation de l'équipe proposée au type et à la taille du projet	20 %
Sous-critère 1.3	Pertinence de la note d'intention architecturale	20 %
Critère 2	Taux de rémunération	40 %

Date et heure limites de remise des candidatures et des offres :

Les plis doivent être envoyés, sous pli recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé, sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie de Chavenay
1 place de l'église
78 450 CHAVENAY
avant le **jeudi 1^{er} décembre 2011 à 17h00.**

Date d'envoi du présent avis à la publication :

04/11/2011
